

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six,

Le huit janvier à dix-huit heures,

les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Gémozac, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Loïc GIRARD, Président de la Communauté de Communes.

Présents : Roselyne DESLANDE (Berneuil), Dominique FRADIN, Viviane GLODT (Cravans), Loïc GIRARD, Monique BELIS, Jean-Pierre MORDANT, Danielle DAGORN, Pascal BRAUD (Gémozac), Stéphanie VALÉRI (Jazennes), Jean-Michel CHATELIER, Véronique LAPRÉE (Meursac), Thierry GEORGEON, Annick JACAUD (Montpellier de Médillan), Pascal LAVERGNE, Dominique JOURNAL (Rétaud), Philippe SOULISSE, Sylvie VIGNAUD (Rieux), Alain PUYON, Dominique DEWOST (Saint-André de Lidon), Cyril ARRIVÉ (Tanzac), Laurent MORICHON, Elise BREMONT (Tesson), Patrick MAXIME (Villars-en-Pons) et Jean GEAY (Virollet).

Absents excusés : Jean-Pierre MAUREL (Berneuil), Bruno VOLLETTE (Meursac), Aurélien BERTHELOT, Mickaël PÉRE (Saint-Simon de Pellouaille), Bruno TAPON (Thaïms), Louisette ROLLAND (Thézac).

Date de Convocation :

31/12/2025

Nombre de Délégués :

En exercice : 30

Présents : 24

Votants : 24

Mme Monique BELIS est nommée secrétaire de séance

N°	Délibérations	Vote
26/001	Budget Primitif 2026 – budget principal	Approuvée
26/002	Budget Primitif 2026 – budget annexe Zones d'Activités	Approuvée
26/003	Budget Primitif 2026 – budget annexe Aide à Domicile	Approuvée
26/004	Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et/ou DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) : Réhabilitation d'une ancienne surface commerciale en salles d'activités physiques et sportives à Gémozac	Approuvée
26/005	Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : Rénovation de l'étanchéité du bassin de la piscine de Meursac	Approuvée
26/006	Fiscalité directe locale : vote des taux d'imposition pour l'année 2026	Approuvée
26/007	Commune de Saint-André de Lidon : mise à jour voirie communautaire	Approuvée
26/008	Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-André de Lidon	Approuvée
26/009	Subventions aux associations	Approuvée
26/010	Service d'Aide à Domicile : tarifs 2026	Approuvée
26/011	Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour la vérification et l'entretien du balisage de la Route Equestre des Cardinaux	Approuvée
26/012	Charente-Maritime Développement : modification des statuts	Approuvée
26/013	Création d'un emploi permanent	Approuvée
26/014	Création d'un emploi permanent	Approuvée

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de la CDC de Gémozac – 32 avenue de la Victoire, 17260 GÉMOZAC
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – CS 80541, 86020 POITIERS Cedex ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site <https://www.telerecours.fr/>